

24H04

Lac Fajot

Légende

Carte des titres miniers

**Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion  
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité  
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué  
 P-En attente de renouvellement, U-Refusé

**Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité  
 N-Refus de renouveler, Z-Désistement  
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

**Statut de site d'extraction:**  
 O Ouvert sous conditions, C Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

**Substance extraite:**  
 G: Gravier, C: Dolomie, U: Autre  
 S: Sable de silice, I: Inconnu, P: Ferme consolidée, X: Calcite  
 J: Terre jaune, R: Résidu miniers inertes  
 M: Minerai métallifère, S: Sable  
 E: Minéral de silice, N: Terre noire, T: Tourbe

Contrainte à l'activité minière

**Contrainte majeure:**  
 Territoire réservé à l'État ou soustrait au zonement, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi  
 Périmètre urbain  
 Territoire soustrait au zonement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel  
 Territoire où l'exercice de l'activité minière pour le pétrole et le gaz naturel sont permises  
 Territoire où le droit de jalonner et de désigner sur carte est temporairement suspendu  
 Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre  
 Territoire incompatible avec l'activité minière

**Contrainte mineure:**  
 Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre  
 Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif

Information à titre indicatif  
 Entente d'Eeyou Istchee Baie-James  
 Terres de catégorie II  
 Terres de catégorie III  
 Entente Première Nation Abitibiwinini  
 Entente Piigonan  
 Entente de principe d'ordre générale (EPOG)  
 Mississinon de Bétiame, Essipit, Mashéouish, Nutschkuan

Frontières

Frontière internationale  
 Frontière interprovinciale  
 Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998  
 est de 21°02' ouest avec une variation annuelle décroissante de 10,7"  
 Système de référence géodésique North American 1983  
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)  
 ZONE 20  
 48°30'00" Coordonnée géographique  
 648000m E. Coordonnée U.T.M. Zone 20

**Échelle 1:50 000**  
 0 1000 2000 3000  
 mètres

**AVIS IMPORTANT**  
 Le fond toponométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

Préparé par la Direction générale de la gestion du milieu minier  
 https://gestm.mines.gouv.qc.ca  
 La mise à jour de cette carte est disponible sur le site FTP de GEMM  
 http://gestm.mines.gouv.qc.ca/serveur.asp  
 Carte de titres miniers mise à jour le 2024-05-29

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts  
 Québec

